

## L'administration à cheval

Tel Don Quichotte qui montait à l'assaut des moulins à vents, on a parfois l'impression d'un combat dérisoire contre l'Administration. Celle-ci, toute puissante, a découvert tout à fait par hasard que mes parcelles d'Entre Deux Mers – pour lesquelles j'avais demandé en temps utile toutes les autorisations requises (mais pas à cette administration là, non, l'autre ...) – n'étaient pas dans l'aire d'appellation Entre Deux Mers. Certaines étaient sur la bonne commune mais pas sur le bon terroir, d'autres, sur le bon terroir, mais pas sur la bonne commune, le tout à 100 m près...

Arguant logiquement du fait que je faisais de l'Entre Deux Mers depuis plus de vingt ans, que j'avais eu l'autorisation des douanes etc., j'ai demandé une dérogation d'un ou deux ans. Mais, tel le poilu de 14 défendant mètre par mètre sa ligne de front, l'INAO (Institut National des Appellations d'Origine) a défendu 100 m par 100 m sa position et l'honneur de l'Entre Deux Mers. Jusqu'à nouvel ordre, à partir du millésime 2014, je produirai du Bordeaux Blanc que j'appellerai la « Cuvée de l'Entre Deux Terres ». Je vous rassure, ce sera exactement le même vin.

Pour terminer sur une note humoristique, une définition du Petit Dictionnaire Absurde et Impertinent de la Vigne et du Vin de J.P. GAUFFRE : « I.N.A.O : Police des mœurs de la viticulture, dont les fonctionnaires n'ont pas l'habitude de rigoler avec les règlements. Depuis 2007, à été rebaptisé I.N.O.Q (Institut National de l'Origine et de la Qualité). Ce qui ne change rien au caractère ombrageux de ses fonctionnaires ».

*Jacques MEYNARD*, le 15/02/2015